

INFO PARENTS

Cantine/Garderie - Rentrée scolaire 2011/2012

Depuis le 2 mai 2011, le fonctionnement de la cantine-garderie a changé afin de répondre à l'augmentation significative des inscriptions.

Deux agents supplémentaires ont été recrutés pour accueillir vos enfants en toute sécurité et dans les meilleures conditions d'encadrement.

De plus, la cantine-garderie a été déclarée A.L.S.H. (Accueil de Loisirs sans hébergement) auprès de la CAF et de la Jeunesse et Sports, ce qui vous garantit un accueil à caractère éducatif et non une simple garderie.

Cependant, ce service nous contraint à des normes plus strictes d'encadrement.

Malgré le surcoût lié à ces changements, le Maire et le Conseil Municipal ont décidé de reconduire ce fonctionnement à la rentrée 2011/2012.

A compter du 5 septembre 2011, l'A.L.S.H. « cantine-garderie » accueillera :

- **pour la cantine** : 65 enfants par jour maximum (soit 30 enfants de moins de 6 ans et 35 enfants de plus de 6 ans)
- **pour la garderie** : le matin, 24 enfants maximum (soit 14 enfants de plus de 6 ans et 10 enfants de moins de 6 ans) ; le soir de 16h30 à 17h30, 34 enfants maximum (soit 14 enfants de plus de 6 ans et 20 enfants de moins de 6 ans) ; le soir de 17h30 à 18h30, 24 enfants maximum (soit 14 enfants de plus de 6 ans et 10 enfants de moins de 6 ans)

Toute inscription au-delà de ces nombres ne pourra être acceptée.

Afin d'organiser au mieux le service, nous vous demandons d'inscrire vos enfants par anticipation la semaine précédant leur présence à la cantine et garderie.

Les inscriptions sont ouvertes le matin jusqu'à 9h.

Pour la semaine du 5 au 9 septembre 2011, les inscriptions se feront le jeudi 1^{er} septembre de 15h à 18h en Mairie et le vendredi 2 septembre de 8h à 12h à la garderie.

Les inscriptions le jour même ne seront acceptées que dans la limite des places disponibles.

Les tickets devront être remis à la cantine à la réservation.

Aucune annulation d'inscription ne sera acceptée sauf en cas d'absence justifiée par le règlement.

Le Maire,
Claude FIAERT